

Cette étape permet de réaliser la brève analyse des autres enjeux sociaux de la forêt, prévue par le Code forestier. L'analyse vise à apprécier le rôle joué par la forêt dans les domaines du tourisme, des loisirs et de diverses autres activités humaines. Concernant :

- **Les conventions d'ouverture au public** : préciser les parties prenantes (associations, collectivités...), l'objet et la durée de la convention, en indiquant si celle-ci concerne la forêt en elle-même ou seulement des chemins. Lorsque le propriétaire a signé une convention d'ouverture au public de sa forêt avec une collectivité publique, cette dernière doit être jointe au PSG ;

- **La fréquentation du public** : indiquer le type de fréquentation (randonnée, promenade, cueillette, cavaliers, VTT...) et, lorsqu'il est déterminant, le motif de cette fréquentation (site connu, point de vue, proximité urbaine, chemin de randonnée très utilisé...) en précisant si celle-ci est voulue ou subie. Indiquer son intensité (régulière, occasionnelle...) et les conséquences qu'elle peut entraîner sur la gestion de la forêt.

- **Les itinéraires de randonnée existants** : signaler la présence d'itinéraires balisés.

D'autres enjeux sociaux impactant la gestion forestière peuvent être mentionnés : accueil scolaire, réinsertion sociale, source d'activité pour la population locale (bois de chauffage, pâturage...).



Pièces utiles : convention d'ouverture au public prévue à l'article L122-9 du Code forestier.

(1) Indiquez simplement si votre forêt fait l'objet d'une fréquentation du public.

En répondant **OUI**, vous pourrez indiquer la nature de cette fréquentation et son importance dans un champ texte qui s'ouvrira juste en-dessous.

(2) Indiquez ensuite s'il existe une convention d'ouverture au public telle que prévue à l'article L122-9 du Code forestier.

2.1. Si la réponse est positive, il est nécessaire de fournir cette convention. Cliquez alors sur « Choisir un fichier » pour accéder au contenu de votre ordinateur et sélectionner le fichier correspondant (formats autorisés : txt /docx/ pdf/xls/jpg mais pas plus de 5 Mo).

2.2. Cliquez ensuite sur « insérer ».

(3) Finalisez l'étape en saisissant la manière dont vous prenez en compte les enjeux décrits précédemment dans la gestion forestière.

(4) Une fois l'ensemble des renseignements saisis, validez l'étape en cliquant sur « J'ai fini l'étape ».